

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi 4 mai 2015 à 19h00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Isabelle Allard
Geneviève Girard
MM. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland
Jacques Lavallée

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux est présente.

2015-05-04-001 Ouverture de l'Assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19h00.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-04-002 Demandes de dérogations mineures du 1284, rue Fernand (lot 4 564 823) et du 829, route 133

2015-05-04-002.1 Demande de dérogation mineure du 1284, rue Fernand (lot 4 564 823)

Présentation de la demande de dérogation mineure :

Demande de dérogation mineure lot 4 564 823 du Cadastre du Québec, dont l'adresse est située au 1284, rue Fernand qui fait objet d'une reconstruction complète. Le nouveau plan d'implantation reçu ne respecte pas la marge de recul avant minimale requise, soit 8 mètres. La maison à construire projette une marge de recul avant 7 mètres. Le tout en dérogation quant au règlement de zonage no 401 annexe A grille des usages : Normes d'implantation du bâtiment principal.

Explications du dossier;

Recommandation du CCU : Favorable à la demande;

Demandeur non présent;

Aucun citoyen présent s'objectant à la demande de dérogation mineure;

2015-05-04-002.2 Demande de dérogation mineure pour le 829, route 133

Présentation de la demande de dérogation mineure :

Demande de dérogation mineure du propriétaire de la résidence située au 829, route 133, qui fait objet d'un projet de lotissement afin de créer deux nouveaux lots. Un des nouveaux lots à créer possède 47.72 mètre de largeur, donc 2.28 mètres de moins que la norme. Le tout en dérogation quant au règlement de lotissement no 402 : Dimensions des nouvelles subdivisions.

Explications du dossier;

Recommandation du CCU : Favorable à la demande;

Demandeur présent;

Aucun citoyen présent s'objectant à la demande de dérogation mineure;

2015-05-04-003

**Fermeture de l'Assemblée de consultation
publique**

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric
Belisle :**

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi 4 mai 2015 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon
Geneviève Girard
Isabelle Allard
MM. Frédéric Bélisle
Guy Chamberland
Jacques Lavallée

QUORUM

Le directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.

2015-05-001

Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-002

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-003

Rapports de l'inspectrice du mois d'avril 2015

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des rapports de l'inspectrice du mois d'avril 2015;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

D'adopter les rapports de l'inspectrice et le rapport des dossiers émissions des permis ainsi que des rapports d'infractions du mois d'avril 2015, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-004 **Décisions concernant les demandes de dérogations mineures du 1284, rue Fernand et du 829, route 133**

2015-05-004.1 **Dérogation mineure du 1284 rue Fernand**

CONSIDÉRANT La demande de dérogation mineure lot 4 564 823 du Cadastre du Québec, dont l'adresse est située au 1284, rue Fernand qui fait objet d'une reconstruction complète. Le nouveau plan d'implantation reçu ne respecte pas la marge de recul avant minimale requise, soit 8 mètres. La maison à construire projette une marge de recul avant 7 mètres. Le tout en dérogation quant au règlement de zonage no 401 annexe A grille des usages : Normes d'implantation du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'objection de la part de citoyens et les recommandations favorables des membres du CCU;

Il est proposé par M. M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Isabelle Allard :

D'accepter la demande de dérogation mineure, tel que déposée.

**Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon
Adoptée**

2015-05-004.2 **Dérogation mineure du 829, route 133**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du propriétaire de la résidence située au 829, route 133, qui fait objet d'un projet de lotissement afin de créer deux nouveaux lots. Un des nouveaux lots à créer possède 47.72 mètre de largeur, donc 2.28 mètres de moins que la norme. Le tout en dérogation quant au règlement de lotissement no 402 : Dimensions des nouvelles subdivisions;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'objection de la part de citoyens et les recommandations favorables des membres du CCU;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Isabelle Allard :

D'accepter la demande de dérogation mineure, tel que déposée.

**Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon
Adoptée**

2015-05-004.3 **Demande d'autorisation à la CPTAQ concernant le lot no 4 565 329 du cadastre du Québec (225, 20^e Avenue)**

CONSIDÉRANT la demande d'appui par Monsieur Maxime Bourbeau, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), portant à une autorisation d'aliéner, lotir et d'utiliser à des fins résidentielles une superficie de 549.4 mètres carrés du lot no 4 565 329 du cadastre du Québec.

- CONSIDÉRANT QUE** le projet ne crée aucune contrainte relative à l'agriculture sur les terres avoisinantes;
- CONSIDÉRANT QUE** le secteur est de nature résidentielle malgré que le zonage est agricole;
- CONSIDÉRANT QUE** des autorisations ont été émis dans le passé par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec permettant la construction résidentielle dans ce secteur;
- CONSIDÉRANT QUE** les anciens propriétaires ont obtenu en 2003 l'autorisation no. 333626 de la Commission d'utiliser à des fins résidentielles les lots no 134-130 et 134-131, aujourd'hui identifiés sur le no de lot 4 565 329;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale ou au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Richelieu;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Isabelle Allard :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appuie la demande de Monsieur Maxime Bourbeau de lotir, d'aliéner et d'utiliser à des fins résidentielles une superficie de 549.4 mètres carrés du lot no. 4 565 329 du cadastre du Québec.

**Avec l'abstention de Mme Teresa Gagnon
Adoptée**

2015-05-005 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2015

- CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2015, leur a été déposé avant l'assemblée et que ces derniers attestent en avoir pris connaissance, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Jacques Lavallée :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2015, et ce tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-006 Subvention des emplois étudiants période estivale 2015-nomination du poste étudiant pour la bibliothèque

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu, d'Emploi étudiants Canada, la réponse à la demande de subvention des emplois étudiants pour un poste à la bibliothèque, aux loisirs et au Musée, pour la période estivale 2015;

- CONSIDÉRANT** qu'Emploi étudiants Canada a accordé la subvention pour deux postes, soit un étudiant aux loisirs et un pour le Musée;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque a besoin d'un étudiant afin d'assurer le service pour les usagers durant la période estivale et que la responsable, Mme Guylaine Marchand, a fait le choix de la candidate pouvant assurer ce service;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait appel à des candidats, par le biais du bulletin municipal d'avril 2015, pour les postes des loisirs et du Musée, et que des entrevues sont à prévoir au cours du mois de mai prochain;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser un poste étudiant pour la bibliothèque, et ce même, si la Municipalité n'a pas reçu de subvention pour ce service.

De nommer, Mélissa Quintal, au poste étudiant de la bibliothèque pour la saison estivale 2015, ce tel que proposé par la responsable de la bibliothèque, au taux du salaire minimum, à raison de 25 :00 à 28 :00 semaine.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-007 Appel d'offres pour l'agrandissement des loisirs

CONSIDÉRANT que suite à la réception des plans et devis de l'architecte mandaté, concernant l'agrandissement du local des loisirs ;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

Que la Municipalité autorise d'enclencher les démarches d'appel d'offres par voies d'invitation à tous les entrepreneurs de Sabrevois, selon les règles d'attribution des contrats municipaux

De demander des prix ventilés selon les différentes options.

De transmettre la demande de subvention pour ledit projet dans le cadre du programme Pacte Rural.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-007.1 Projet pacte rural – Demande à la MRC du Haut-Richelieu projet agrandissement du local des loisirs

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds dans le Pacte rural 2014-2019 au bénéfice des communautés rurales du Haut-Richelieu ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a identifié le besoin d'agrandir le local des loisirs;

CONSIDÉRANT que plusieurs partenaires locaux et régionaux ont été mobilisés et des recherches de financement sont en cours auprès de divers paliers gouvernementaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a vérifié auprès des instances pertinentes que le projet ci-haut mentionné est conforme à la réglementation municipale et provinciale en vigueur;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

Que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois mandate M. Fredy Serreyn, directeur général, à présenter une demande d'aide financière et signer un éventuel protocole d'entente avec la MRC du Haut-Richelieu dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 pour le projet : Agrandissement du local des loisirs.

Que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois demande un montant de 24 511.58 \$ (portion attribuable pour année 2015 et 2016), ce qui représente un coût inférieur à 80 % des coûts admissibles.

Que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois y contribue un minimum de 20% des coûts du projet incluant la contribution des autres partenaires impliqués.

Que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois demande à la MRC du Haut-Richelieu l'autorisation de débiter les travaux et ce, avant la confirmation d'acceptation dudit projet. Et ce, puisque la date de tombée est en août 2015 et que la Municipalité ne peut reporter le projet d'agrandissement à une année ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-008 Financement pour le CAS – projet de studio d'enregistrement

CONSIDÉRANT que le CAS a obtenu une subvention, dans le cadre du Pacte Rural, pour la confection d'un studio audio d'enregistrement;

CONSIDÉRANT que la subvention sera versée à la toute fin des travaux, selon la reddition de compte et que le CAS n'a pas les fonds nécessaires pour amorcer et effectuer les travaux, au montant de 4500\$;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu, par lettre du CAS en date du 20 avril dernier, afin de demander l'avance des fonds, afin de pouvoir exécuter les travaux et que ces derniers s'engagent à rembourser sur réception des fonds du Pacte rural;

CONSIDÉRANT que le CAS a fait la demande également du versement de 2000\$, à titre de contribution prévue pour le mois de mai 2015;

CONSIDÉRANT la demande de subvention au MAMROT, dans le cadre programme PIQM volet 5, pour la réfection extérieure du bâtiment de l'église anglicane et que le Ministère demande un carnet de santé de l'état dudit bâtiment;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyée par M. Jacques Lavallée :

D'accorder au CAS l'avance de fonds au montant de 4500\$ afin d'exécuter les travaux de confection du studio d'enregistrement, en autant que ceux-ci s'engagent au remboursement sur réception des fonds, suite à la reddition de compte.

De verser la contribution au montant de 2000\$, tel que prévue pour le mois de mai 2015, étant donné que les fonds sont disponibles.

Et d'autoriser à contacter un expert afin que celui-ci rédige un carnet de santé du bâtiment de l'église anglicane.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-009

MTQ – Réfection du pont du Grand Sabrevois

CONSIDÉRANT la réception des plans et devis du MTQ concernant la réfection du pont du Grand Sabrevois, et que les travaux sont prévus pour le mois d'août prochain;

CONSIDÉRANT qu'une somme est à prévoir pour les propriétés touchées par ledit projet de réfection, résidentielles de 30.00 \$ le mètre carré, pour un montant approximatif de 9 700 \$, et pour les propriétés en milieu agricole, un montant de 2.00\$ le mètre carré, pour un montant approximatif de 265\$;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De rencontrer les propriétaires visés par la réfection du pont du Grand Sabrevois afin de faire une offre finale selon le mandat de l'évaluateur.

D'accorder le mandat au notaire de la Municipalité, soit Me Hugues Larivière, pour la préparation des documents de transferts.

D'autoriser le directeur général, M. Fredy Serreyn, à la signature de tous les documents requis dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-010

Réparation fissures dans le secteur de la montée Bertrand et de la 13^{ème} avenue

CONSIDÉRANT que sur la rue montée Bertrand et la 13^{ème} avenue le pavage démontre des fissures que l'on doit réparer;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Isabelle Allard :

De demander des soumissions aux mètres linéaires à des entrepreneurs en pavage.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-011

Ordonnance des travaux du fossé mitoyen (Golf Sabrevois)

CONSIDÉRANT l'intervention de M. Jean Vasseur inspecteur, en vertu des compétences municipales Art. 35 et suivants, concernant le fossé mitoyen du Golf de Sabrevois;

CONSIDÉRANT que suite au procès-verbal de la rencontre et l'entente entre les propriétaires, que les travaux devaient être complétés avant le 1^{er} mai 2015;

CONSIDÉRANT que la Municipalité constate à ce jour que les travaux n'ont pas été exécutés dans les délais prévus;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

Que la Municipalité prend en charge les travaux à effectuer, concernant le fossé mitoyen (Golf de Sabrevois) et effectuera les travaux et la répartition des coûts selon la Loi.

**Avec l'abstention de Mme Isabelle Allard
Adoptée**

2015-05-012

Décret pour l'autorisation des travaux de remblayage des fossés et stationnement (CPE et loisirs)

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une soumission concernant les travaux à réaliser pour la fermeture des fossés, rue Jones, la confection d'un stationnement, drainage pluvial ainsi que du remblaiement entre le Centre Communautaire et le CPE, au montant approximatif de 22 000 \$;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :

D'autoriser l'exécution des travaux par l'entrepreneur, Transport et Excavation Tougas, selon la soumission déposée.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-013

Suivi de la rencontre avec le Réseau des bibliothèques Montérégie

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une rencontre avec les représentants du Réseau des Bibliothèques de la Montérégie, la responsable de la bibliothèque, Mme Guylaine Marchand et des représentants de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que suite à cette rencontre diverses recommandations ont été suggérées par les représentants du Réseau des Bibliothèques, telles que le remplacement du panneau extérieur de la bibliothèque, l'augmentation de la contribution financière annuelle (400\$) de la Municipalité afin d'absorber la perte de revenu pour la location des nouveautés;

CONSIDÉRANT le dépôt des règlements généraux modifiés de la bibliothèque de Sabrevois;

Il est proposé par M. Frédéric Belisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'adopter les règlements généraux modifiés de la bibliothèque de Sabrevois, tel que déposés.

D'autoriser le montant supplémentaire ainsi que le paiement, de la contribution à la bibliothèque, au montant de 400.00\$.

D'autoriser la pose d'une nouvelle affiche pour l'annonce de la bibliothèque, au montant de 200.00\$, ainsi que du paiement des frais de poste pour la diffusion des pamphlets promotionnels du Réseau des Bibliothèques de la Montérégie.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-014

Collecte des branches

CONSIDÉRANT plusieurs demandent de la part de citoyens concernant le ramassage des branches dans divers secteurs;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Frédéric Belisle :

D'autoriser une collecte de branches, vers le 21 ou le 27 mai 2015, ce part les employés de voirie.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-015

**Commandites AgriEsprit (Ministère d'Agriculture
Fédéral**

CONSIDÉRANT qu'il existe un programme de subvention pour des commandites AgriEsprit du Ministère d'Agriculture Fédéral, accordant un maximum de 25 000 \$, programme qui peut être attribué dans divers secteurs, tels que loisirs, terrains de jeux, bibliothèque, centre récréatifs et communautaires;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser la demande de subvention au programme Agri-Esprit du Ministère de l'Agriculture Fédéral pour le projet d'agrandissement du local des loisirs.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-016

Dépenses du mois d'avril 2015 à être autorisées

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'avril 2015 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'autoriser le rapport des dépenses du mois d'avril 2015 et le paiement et ce, telles que présentées dans le rapport, que les fonds sont disponibles.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-017

Correspondance

- MTQ réfection du pont Jones, réception des plans et devis prévus dans les prochains mois;
- Demande de citoyens pour l'évaluation des coûts des travaux de pavage de la rue des Moissons, ainsi que la répartition des coûts des travaux;
- Demande de contribution des Seigneuries du Lac pour la réfection du clocher de l'église Ste-Anne – Conseil demande un aperçu des coûts des travaux;
- Demande d'une citoyen afin que la Municipalité décide d'une date pour la tenue de vente de garage sans frais une fois par année;
- Demande de la Conseillère, Mme Teresa Gagnon afin qu'un estimé soit fait pour la réparation des « ventres-de-bœuf » dans le secteur Domaine des Saules;

2015-05-017.1

Demande d'appui de la MRC du Haut-Richelieu concernant une demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Richelieu demande l'appui de la Municipalité pour le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit de Financement agricole Canada dans le cadre d'un projet de radios communications;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Jacques Lavallée :

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois appui la demande de subvention, de la MRC du Haut-Richelieu, dans le cadre du programme AgriEsprit pour le projet de radios communications.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-017.2 Programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro Québec

CONSIDÉRANT qu'Hydro Québec offre pour l'année 2015 un programme de Produits économiseurs d'eau et d'énergie;

CONSIDÉRANT que les produits offerts dans le cadre de ce programme, une fois installés, permettent d'utiliser jusqu'à 40% moins d'eau que les produits traditionnels, et que les trousseaux sont offertes au coût de 30.00\$/chacun, et permette aux utilisateurs une économie jusqu'à 100.00\$ sur leurs factures;

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland :

Que la Municipalité désire adhérer au programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro Québec.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-017.3 Kiosques de marché aux puces route 133

CONSIDÉRANT que le propriétaire de kiosque, sur la route 133 à l'entrée du village, appartenant à M. Robert Jetté;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a une demande de location de ses kiosques pour utilisation « marché aux puces »;

CONSIDÉRANT que les recommandations du CCU sont favorables mais seulement durant les fins de semaine;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par Mme Teresa Gagnon :

Que la Municipalité autorise le propriétaire des kiosques sur la route 133, M. Robert Jetté, à louer à utilisation marché aux puces, à l'essai pour la période estivale pendant toute la semaine, et s'il y a lieu, une modification réglementaire sera demandée pour la période estivale 2016.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-017.4 Demande à la Sûreté du Québec pour une surveillance dans la Municipalité

CONSIDÉRANT que plusieurs vols ont été commis ces derniers temps au sein de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que les délits sont commis surtout la nuit;

Il est proposé par Mme Isabelle Allard, appuyée par M. Jacques Lavallée :

De demander à la Sûreté du Québec une présence accrue, surtout durant la nuit afin de permettre d'avantage une sécurité pour les citoyens.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-018

Varia

2015-05-019

Période de questions

2015-05-020

Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland :

La fermeture de l'Assemblée à 20h12.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière